

– 10000 - XIV^e SIÈCLE : LE CAPITALISME D'AVANT LE CAPITALISME

Tout commence avec les révolutions néolithiques, puis le développement d'économies-mondes rapidement en contact entre elles et développant chacune des productions, des échanges, des techniques et des savoir-faire qui se diffusent dans l'espace eurasiatique et en Afrique. Surplus agricoles, lois et institutions, monnaies, crédits et banques, circuits d'échanges : des marchés de la terre, de produits agricoles ou industriels, du capital, du travail même ont alors existé, formant des systèmes généralement limités et très encadrés par les institutions politiques et sociales. Mais des marges de manœuvre existent au sein de ces économies-mondes, elles permettent à des productions et à des échanges de se développer, plus particulièrement dans des centres de commerce lointain.

Jusqu'au ^{xvi}^e siècle, l'économie-monde européenne n'en est qu'une parmi d'autres. Son indice de développement humain, si on pouvait le mesurer, y serait peut-être moins élevé qu'en Chine ou dans le monde musulman : la grande majorité de la population européenne est en effet fréquemment victime de crises de sous-production agricole et sans défense face aux grandes épidémies ; la mortalité des enfants de moins de 1 an en Angleterre est de l'ordre de 170 ‰ en 1600 et l'espérance de vie à la naissance ne dépasse pas 35 ans. L'analphabétisme est la règle.

Au-delà de ces écarts, en quelques milliers d'années, de la mer de Chine à l'océan Indien, de la mer Rouge à l'océan Atlantique, quelle accumulation de richesses, de savoirs et de savoir-faire va s'opérer dans la diversité et la perméabilité des civilisations !

– 10000 À – 5000

LA RÉVOLUTION NÉOLITHIQUE

La révolution néolithique, ou plutôt les révolutions néolithiques, correspond à la naissance de l'accumulation, permise par le surplus agricole. Cette révolution souligne les liens entre économie, culture et société, ainsi que l'unité de l'humanité dans sa diversité.

Révolution industrielle et révolution néolithique, même combat ! Pour comprendre cette surprenante affirmation, il faut se référer aux débats intenses à propos de la révolution industrielle : s'agit-il d'un changement brutal, suivant un seul modèle venu d'Angleterre ? N'est-il pas préférable de parler d'industrialisation, c'est-à-dire d'un processus relativement lent, ou plutôt d'industrialisations, au pluriel, tant les processus nationaux ont été diversifiés ? Or on retrouve le même type de débats à propos de l'apparition de l'agriculture et de l'élevage entre 10000 et 3000 avant notre ère.

À la « révolution néolithique », diffusée à partir du Proche-Orient et modélisée par l'archéologue britannique V. Gordon Childe dans les années 1930, les spécialistes préfèrent

aujourd'hui les « néolithisations ». À la vision déterministe d'une domestication de la nature par l'homme, qui entraîne des changements de l'organisation sociale, politique et culturelle, ils opposent des visions plus complexes, où le social et le culturel peuvent influencer l'économique.

Une approche déterministe

Mais pour en arriver là, encore a-t-il fallu commencer par découvrir les archives sur lesquelles fonder les analyses et les interprétations. Cela a été la tâche des premiers archéologues scientifiques, à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle. En 1865, un archéologue anglais, Sir John Lubbock, emploie le terme de néolithique pour désigner la découverte de nouveaux outils, de nouvelles pierres, polies et pas seulement taillées. Très rapidement, les archéologues enregistrent une mutation plus globale, non seulement dans le domaine technologique (outillage diversifié, apparition de la céramique), mais aussi dans les domaines sociaux (sédentarisation en villages) et culturels (apparition de nouveaux cultes). Selon les sites et les époques, une, plusieurs ou toutes ces mutations sont présentes, souvent échelonnées sur plusieurs centaines d'années, voire sur plusieurs millénaires. La diversité et le foisonnement des découvertes, notamment par des archéologues allemands, ont permis des classifications toujours plus fines du néolithique en fonction des outils et des céramiques retrouvés.

C'est le mérite de V. Gordon Childe¹ d'avoir souligné le premier l'originalité majeure du néolithique dans l'histoire de l'humanité. Le fait crucial est l'apparition de l'élevage

1. Voir *Man Makes Himself*, 1936. Son ouvrage fondateur.

et de l'agriculture. Pour lui, la cause en serait d'abord le réchauffement climatique de la fin du pléistocène (14000 à 11000 avant notre ère). Il entraîne au Proche-Orient la raréfaction du grand gibier et l'apparition d'une savane à céréales sauvages (blé et orge), à légumineuses (pois et lentilles) et à ongulés (bœufs, moutons, chèvres sauvages). Les sociétés locales se seraient alors rapidement adaptées, inventant l'agriculture et l'élevage, se sédentarisant et fondant bientôt de véritables villes.

Ces innovations entraînent de profonds bouleversements de la société. La propriété privée se développe ; l'existence d'un surplus permet la diversification des activités et une division du travail, ainsi que l'apparition d'inégalités sociales ; de nouvelles valeurs et de nouvelles croyances confèrent la primauté au culturel sur le naturel. Ce modèle se serait diffusé sans modification majeure sur tout le pourtour méditerranéen et jusqu'en Europe occidentale.

Trois foyers indépendants

Aujourd'hui, ce modèle marxisant est fortement contesté. L'archéologie a révélé l'existence de sociétés néolithiques issues de foyers divers et les datations isotopiques précises permettent aujourd'hui d'avoir une solide connaissance des chronologies.

Dans l'état actuel des recherches, on relève trois foyers indépendants à l'origine de néolithisations originales. Le premier, au Proche-Orient, est fondé sur la maîtrise de la culture du blé, de l'orge, des pois et des lentilles et sur la domestication des chèvres, des moutons, des porcs, des bœufs et des ânes. Le deuxième foyer est situé en Chine : il repose sur la culture du millet, du chou et de la ramie (une sorte d'ortie à

longues fibres), ainsi que sur l'élevage du ver à soie, des poules, des porcs et des bœufs. Enfin, l'Amérique centrale constitue le troisième foyer, avec la culture du coton, du poivron, du maïs, de la patate douce, de la papaye et de l'ananas.

Ces foyers ont rayonné en exportant un modèle adaptable à différents climats et terroirs, un modèle fondé sur au moins une céréale apportant des glucides, une légumineuse fournissant des protéines et une plante textile. Ils ont aussi suscité l'apparition de nouveaux foyers aux traits largement originaux tant par les plantes et les animaux domestiqués que par la société dans son ensemble : en Europe danubienne puis occidentale et en Afrique subsaharienne (sorgho, mil, igname) pour le foyer du Proche-Orient ; en Océanie et au Japon pour celui situé en Chine ; en Amérique du Nord et dans l'Amérique andine pour celui d'Amérique centrale.

L'expansion s'est faite ainsi non de manière continue et uniforme, mais par paliers, étalés sur des millénaires, dans le cadre de systèmes culturels qui se sont appropriés les innovations et ont connu leur propre dynamique. L'exemple de l'extension régulière et sans grand changement, de 5600 à 5000 avant notre ère, du modèle néolithique danubien (issu lui-même du Proche-Orient) est en fait une exception plutôt que la règle. Venu de la mer Noire jusqu'au Bassin parisien, il s'est caractérisé par une agriculture sur brûlis et par l'établissement de villages du même type sur des terroirs loessiques fertiles.

Surtout, on observe que l'agriculture et l'élevage ne précèdent souvent pas la sédentarisation. Même dans ce Proche-Orient où l'on associe couramment agriculture, sédentarisation et urbanisation. De l'Iran à la Turquie, de petits villages de chasseurs-cueilleurs ont été découverts depuis les années 1950, avec maisons et lieux de culte.

Le rôle primordial de la culture

Actuellement, les préhistoriens penchent donc plutôt vers un nouveau schéma de néolithisation : des groupes humains, la plupart du temps sédentarisés, ont créé un milieu social stable, favorable tant à des innovations techniques diverses qu'à une meilleure maîtrise de leur environnement. L'archéologue français Jacques Cauvin², qui a travaillé sur la vallée de l'Euphrate, inverse quant à lui les liens de causalité de V. Gordon Childe : il confère un rôle crucial à la religiosité dans la transformation économique et sociale. Pour lui, les cimetières et le culte des morts légitiment à long terme la sédentarisation, et c'est dans le cadre du culte d'une déesse-mère et d'un taureau-fils que se développe, vers 10000 avant notre ère, un « zèle domesticateur », alors même qu'il n'y a aucune trace d'une nécessité vitale pour ces chasseurs-cueilleurs de passer à la domestication.

Plus largement, la sédentarisation de groupes de chasseurs-cueilleurs en forte croissance démographique – par suite de meilleures conditions climatiques – et disposant déjà d'un outillage diversifié et efficace conduit à l'amorce d'un élevage et d'une agriculture. La simple prédation ne suffit en effet plus. Pour peu que les conditions sociales et culturelles soient réunies pour soustraire à la consommation immédiate les semences et les animaux nécessaires à la reproduction, pour préserver les champs et les troupeaux de la prédation, et pour organiser le travail et la répartition des produits. À son tour, le changement de mode de production accélère et modèle

2. Dans *Naissance des divinités, naissance de l'agriculture*, coll. Champs, éd. Flammarion, 1997. Un essai accessible et roboratif qui participe au succès actuel de l'histoire culturelle.

l'organisation sociale³. Parmi les économistes, l'analyse des néo-institutionnalistes va dans le même sens. Selon Douglas C. North et Robert P. Thomas⁴, à l'origine est la propriété privée (d'un petit groupe). Celle-ci est elle-même née de la pression démographique qui implique la délimitation de territoires de chasse puis d'élevage et de culture, lesquels confortent en retour l'appropriation privée.

À première vue, la révolution néolithique peut sembler éloignée de nos préoccupations d'aujourd'hui. Elle entre pourtant en résonance avec les débats actuels. Tout d'abord parce que, si la question des causes des néolithisations n'est pas encore résolue, nul ne songe à penser l'économie néolithique comme indépendante du contexte social. Ensuite, parce que la révolution néolithique est la première mondialisation à pôles multiples de l'humanité. Là où elle se diffuse – du Proche-Orient à l'Europe –, les techniques s'universalisent. Mais en réaction, note Jean Guilaine⁵, spécialiste de la néolithisation méditerranéenne, « l'homme a fabriqué de la culture pour se distinguer, pour accentuer son identité » et « les "peuples" sont déjà en gestation dans le néolithique ».

3. Voir le passage sur le néolithique dans *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*, par Marcel Mazoyer et Laurence Roudart, éd. du Seuil, 1998.

4. Dans « The First Economic Revolution », *Economic History Review*, 1977.

5. Dans *L'Histoire* n° 196, février 1996. Auteur entre autres de *La France d'avant la France*, éd. Hachette, 1980.

vers – 2300

L'INVENTION DU CRÉDIT

Pour faciliter les échanges, les Sumériens inventent le crédit : une technique qui s'avérera indispensable à l'essor économique ultérieur, autour d'un personnage central, le banquier.

À travers les âges, l'argent manque presque toujours. À tout le monde. Au prince pour dispenser ses bienfaits. Au militaire pour s'équiper. Au prêtre pour élever ses autels. Au marchand pour commercer. Au peuple pour vivre. De quelque côté qu'on se tourne, individu ou société, l'obsession est la même : obtenir davantage de ce liquide nutritif. Mais comment ?

L'histoire apporte trois grandes réponses à cette question : la nature, la guerre et le crédit. Les deux premières dominent pendant des millénaires, sans avoir d'ailleurs complètement disparu de nos jours... Ce sont des sources naturelles, limitées aux capacités du sol ou du sous-sol et aux trésors détenus par autrui. Si l'alimentation en monnaie des sociétés n'avait dépendu que d'elles, son accroissement serait resté aussi faible qu'hypothétique.

Tel n'est pas le cas avec le crédit. Il relève d'une autre logique. De la Renaissance occidentale à nos jours, les perfectionnements de l'immémoriale technique bancaire née en Mésopotamie deux mille ans avant J.-C. ont révolutionné le monde. Pas seulement l'univers économique. Jadis conséquence du fonctionnement monétaire, la finance est désormais à la pointe du capitalisme. Elle triomphe. Cette évolution est ici restituée à grands traits.

Au commencement : la nature et la guerre

En dépit de la sempiternelle rareté monétaire et malgré la suspicion ancestrale du prince à l'égard du commerce, des échanges s'effectuent tant bien que mal sous toutes les latitudes et à toutes les époques. Encadrés fermement par le souverain, de Mycènes (xiv^e siècle avant J.-C.) à l'Inde du traité Arthashastra (iv^e siècle après J.-C.), ils se développent d'abord en périphérie des grands empires (Rome, Chine), avant de gagner tous les étages de la société. Si le pouvoir y consent ou si sa faiblesse l'empêche de s'y opposer, ils acquièrent peu à peu l'autonomie à laquelle ils aspirent. À condition que le numéraire suive : inutile d'envisager l'essor économique sans lui.

De Sumer (vers - 2300) au xx^e siècle de notre ère, deux ambitions se rejoignent : d'une part, augmenter le stock de métaux précieux ; d'autre part, en dilater le volume pour pallier son insuffisance, c'est-à-dire pouvoir payer plus à partir du même stock. Si l'on écarte l'alchimie, qui n'est jamais parvenue à transformer le plomb en or, une voie royale s'imposait, simple dans son principe : s'emparer des trésors là où ils se trouvent. Soit en arrachant ses ressources à la nature, soit en faisant violence à autrui. Une tâche ardue car la première

est chiche et le second se défend. Il faut donc se battre avec l'une comme avec l'autre.

Considérez l'Europe. Siècle de l'expansion capitaliste, ses ressources aurifères comme argentifères sont quasi nulles. Elle doit enchaîner les expéditions belliqueuses pour s'approprier le métal tant désiré. Charlie Chaplin a immortalisé au cinéma les parfois sanglantes ruées vers l'or de Californie avec un humour dont n'ont guère fait preuve les légions romaines en Dacie (Roumanie), les conquistadors à Potosi (Bolivie), les troupes britanniques contre les Boers (Afrique du Sud) ou les Soviétiques en Sibérie.

Quant aux proies désignées, elles se protègent. De mieux en mieux après l'an mille. Elles érigent des remparts, construisent des forteresses, enterrent les pièces, les bijoux et la vaisselle, pratiquent le cas échéant la politique de la terre brûlée. Le champ de la prise s'en réduit d'autant. Le vol, la rapine, le pillage, la guerre coûtent davantage et rapportent moins. Un effet ciseaux que subissent le prince et la communauté. L'un comme l'autre se débattent pour desserrer l'étreinte qui lentement les étouffe. Le premier doit trouver de nouvelles sources d'approvisionnement personnel ; la seconde doit s'accommoder d'un volume d'argent qui reste trop faible, la soumet à l'arbitraire du seigneur et ne lui permet pas d'améliorer son ordinaire. Quand l'économie du prendre vacille, les rouages sociaux grippent. L'assèchement monétaire, c'est la mort annoncée.

Des premiers pas du crédit...

La plupart des sociétés n'ont donc pas attendu la raréfaction progressive des butins ou l'épuisement relatif des ressources naturelles pour leur trouver un substitut. C'est

là toute l'aventure du crédit, un mot qui vient du latin « confier un prêt », « faire confiance ». Durant des dizaines de siècles, il s'est ajouté au métal précieux, sans parvenir à le supplanter.

La technique est simple. À partir d'un stock métallique donné, garantie du règlement final, le commerçant, avec l'aide d'un changeur peu à peu dénommé financier puis banquier, rompt la simultanéité de l'échange manuel par l'introduction d'un délai de paiement. C'est ce que réalise la lettre de change : A promet qu'il paiera B de sa créance à une certaine date et rédige à son intention un document qui engage sa signature. Ce faisant, A peut recevoir immédiatement le bien vendu par B mais le payer plus tard. Cela suppose que B accorde sa confiance au débiteur qu'est A, en acceptant son papier en contrepartie – temporaire – de sa livraison. Si tel est le cas, B dispose du document tandis que A emporte la marchandise. Quand A cède son produit fini contre de l'argent à un acheteur, il peut rembourser B. À lui de s'arranger pour que les délais soient respectés.

Le crédit représente ainsi une promesse de métal en l'absence provisoire de ce dernier. Un tel système, qui introduit un écart temporel entre cession et acquisition, fonctionnait à Sumer (une région au sud de l'Irak actuel) vers 2300 avant J.-C. L'opération a pour but de se soustraire à l'impératif d'immédiateté qu'impose la main à la main, de diminuer la dépendance à l'égard du stock métallique et d'élargir momentanément la capacité d'échange.

La poussée démographique, l'envol des besoins, les progrès de l'agriculture et l'accroissement des transactions qui témoignent du passage au capitalisme ont renforcé la soif de moyens de paiement. Surtout dans l'Europe commerciale puis industrielle du deuxième millénaire, où l'activité s'intensifie

tandis que le numéraire progresse peu. Comment concilier ces deux tendances ?

... aux débuts de la finance

Si l'on ne s'arrête pas aux manipulations monétaires, exactions et malversations en tout genre qu'ont pratiquées certains rois de France comme Philippe le Bel, la grande solution a été de développer le crédit. Dans un premier temps, celui-ci atténue la tension, ouvre le carcan monétaire, mais sans encore le briser puisqu'il arrive toujours un moment où il faut payer cash. Comme le souligne Fernand Braudel, essayez donc de régler la soldatesque avec une promesse de métal ! Longtemps, cette suprématie de l'or n'a pas été contestée, même si les prémices de son dépassement étaient déjà présentes au sein du crédit.

Pour simplifier, on peut dire que, pendant des siècles, le monétaire relevait de la mise en circulation de nouvelles ressources pécuniaires matérielles, le financier de l'ensemble des méthodes permettant d'utiliser celles-ci. Après nombre d'hésitations, tentatives avortées, succès éphémères ou expériences malheureuses, la finance va imposer sa loi.

En 1537, à Anvers, la cession d'une créance à un tiers devient possible, le tiers prenant à son compte le risque d'insolvabilité du débiteur. C'est l'endossement. Cette innovation est majeure car elle autorise la transmission d'un document papier, comme une lettre de change, en lieu et place de l'or dont celui-ci reste toujours la garantie. À partir de 1550, un procédé nouveau se diffuse : l'escompte. Un siècle plus tard, il a gagné toute l'Europe continentale. Il permet aux marchands possesseurs d'effets de les échanger auprès d'opérateurs spécialisés contre du cash avant l'échéance. Ces premiers

market makers (faiseurs de marché) favorisent le maintien des échanges, même en cas de pénurie monétaire relative.

Une autre innovation apparaît bientôt en Angleterre : la négociabilité des effets. Avec cette technique, la créance peut passer en un plus grand nombre de mains avant l'extinction de la dette. Cependant, si la rotation du papier remplace l'augmentation du stock métallique, les espèces sonnantes et trébuchantes demeurent une garantie de bonne fin. Pas question de solder une fois pour toutes une dette avec des promesses et de permettre à la promesse de se substituer à la chose promise, comme c'est le cas aujourd'hui (voir encadré ci-contre).

Dès le ^{xiv}^e siècle, plusieurs tentatives ont lieu pour franchir l'étape finale : la suppression de tout recours au métal. Des monnaies de compte fleurissent, avant de disparaître à l'occasion d'une crise de confiance. Tour à tour, Florence, Gênes (la Casa di San Giorgio), Venise (Banco del Giro) innovent jusqu'à mettre au point les virements de compte à compte. Amsterdam, au milieu du ^{xvii}^e siècle, développe l'ouverture de crédit en compte. John Law, à Paris, au début du ^{xviii}^e siècle, tente d'imposer artificiellement à la monnaie un cours fixe en métal. En quatre siècles cependant, aucun des essais pour rompre le cordon ombilical avec le métal précieux n'est transformé. Au-delà de ces fiascos, l'accoutumance à une nouvelle pratique progresse néanmoins lentement : l'usage effectif du stock métallique nécessaire à l'opération ne s'impose plus, il suffit qu'il s'offre en garantie ultime.

Papiers contre métaux

La montée en force de la finance traduit donc la volonté de se servir de l'argent qui existe, rivé encore au métal, pour

en dilater le volume. L'usage des espèces se développe, mais, pour la commodité des transactions, des signes d'argent circulent de plus en plus à la place de ce dont ils sont la promesse. Des papiers en tout genre se mettent à changer de

L'ARGENT ET LE SYSTÈME BANCAIRE

Une créance sur un particulier ou sur une entreprise demeure une créance ; une créance sur une banque, c'est de l'argent. Tous les paiements que nous effectuons relèvent de cette dernière catégorie. Si vous payez avec des billets, ils ne peuvent provenir que de la Banque centrale, qui dispose du monopole d'émission. Comme s'il s'agissait de dépôts spontanés, elle les inscrit à son passif. Le détenteur a donc une créance sur elle. Si vous payez avec un chèque, la banque du bénéficiaire le présentera à votre propre banque pour que celle-ci l'honore, ce qui lui permettra de créditer dans ses livres le compte de son client. Un chèque est donc aussi une créance, mais cette fois sur une banque commerciale. Dans nos achats quotidiens, nous effectuons nos opérations avec ces moyens de paiement. Pour les transactions de plus grande ampleur, les règlements sont réalisés par des virements de compte à compte ou par des prélèvements différés (cas de la carte bancaire), c'est-à-dire essentiellement avec des créances sur des banques commerciales. Toute cette logique repose sur l'existence de ce qu'on appelle un système bancaire, c'est-à-dire l'ensemble des relations qui lient entre elles les banques commerciales et la Banque centrale à l'intérieur d'un territoire souverain (État ou groupe d'États, comme l'Union européenne). Quand une banque crée de la monnaie en créditant des comptes ouverts dans ses livres, elle doit être capable de remettre une partie de ce montant sous forme fiduciaire (en pièces et en billets). Elle dépend donc de sa Banque centrale, seule habilitée à mettre en circulation ces espèces. Toutes les banques doivent ainsi détenir des réserves obligatoires au crédit de leur compte à la Banque centrale dont elles dépendent, à savoir un pourcentage de leurs dépôts défini réglementairement. Elles doivent aussi respecter un certain rapport entre leurs prêts (engagements qui donnent naissance à leurs créances sur les entreprises et les particuliers) et le montant des billets ayant cours légal.

mains, ils se substituent temporairement aux métaux précieux. Si la différence entre l'or disponible et le volume de créances créées instaure de la méfiance, le mouvement des affaires peut à tout moment s'interrompre. Que l'écart soit comblé ou réduit, et la confiance réapparaît. Ce pourquoi le capitalisme n'a eu de cesse de découvrir de nouveaux gisements, où qu'ils soient situés.

Le crédit traditionnel, les différentes opérations de compensations de compte à compte, l'arrivée progressive des billets de banque n'ont donc pas tout résolu. La grande question reste celle de la rupture possible entre la masse de métal et le volume des créances en circulation. On a beau faire assaut d'imagination, multiplier les moyens de règlement, accélérer la vitesse de rotation des effets, l'origine de l'argent « vrai » demeure invariable : ce sont les ressources minières qui en bornent la croissance et en limitent le volume aux capacités de la nature. Il manque peu de chose pour que l'or devienne cette « relique barbare » dont parlera Keynes, mais c'est l'essentiel : il faut encore que le crédit soit engendré à partir de rien, qu'il ne dépende plus d'aucun stock métallique. Là réside la vraie liberté monétaire.

La banque centrale se substitue à la nature

L'invention, plus exactement la mise au point d'institutions nouvelles, les banques centrales, en permettant ce tour de force, a changé la face du monde. Le tournant se situe en 1694, avec la création de la Banque d'Angleterre. Depuis cette date, les banques centrales incarnent l'intersection entre l'économie et le politique. Banques, elles émettent des billets ; centrales, elles assurent la bonne fin des opérations. En contrepartie de quoi elles organisent et

contrôlent les systèmes bancaires (ensemble des banques) qu'elles chapeautent. D'elles et d'elles seules dépend la stabilité de tous les systèmes monétaires nationaux. En d'autres termes, elles se substituent à la nature. Elles la remplacent comme butoir ultime. La suppression de la référence au métal devient possible.

Encore un siècle ou deux et les esprits se seront accoutumés à l'absence de tout adossement physique. Officiellement, avec les accords de la Jamaïque, l'or cesse en 1976 d'être un moyen de paiement, mais cela ne fait qu'entériner un fait établi. Pour créer de la monnaie, les banques suffisent : ce sont elles qui, désormais, injectent des liquidités dans le système économique et qui assurent le débit nécessaire au fonctionnement des marchés.

Aujourd'hui, toute nouvelle monnaie ne peut provenir que d'avances en compte. Elle naît d'un crédit bancaire pur et simple qui ne s'appuie sur aucun dépôt préexistant. Telle est la grande révolution contemporaine : la monnaie, c'est de la finance. De ce point de vue, la nature n'est plus qu'un souvenir. À tous les niveaux (national, multinational, international) se trouve ainsi posée la nécessité d'une régulation institutionnelle. Une lancinante question à laquelle n'ont pas encore su correctement répondre les démocraties à économie de marché.

- 1700

LE CODE D'HAMMOURABI, À L'ORIGINE DU DROIT COMMERCIAL

La présence d'institutions se révèle indispensable pour organiser l'activité économique dès lors que celle-ci se complexifie. Il en était déjà ainsi à l'aube de l'essor économique. En témoigne le plus ancien texte de droit civil et commercial connu, le code d'Hammourabi, roi de Babylone.

Hammourabi est un roi mésopotamien qui a vécu de 1728 à 1686 avant notre ère. La stèle qu'il a fait graver vers - 1700 se trouve aujourd'hui au musée du Louvre, à Paris. Elle contient 282 lois, qui couvrent à peu près tous les champs du droit civil et du droit commercial dans une société agricole, machiste et esclavagiste, où l'État est déjà très présent. Exemples.

Loi 9 : « Si quelqu'un a perdu quelque chose et le retrouve en possession d'un autre ; si la personne qui possède cette chose dit "un marchand me l'a vendue et je l'ai payée devant témoins" et si le propriétaire de la chose dit "je vais amener des témoins qui connaissent ma propriété", alors l'acheteur

amène le marchand qui la lui a vendue et les témoins devant lesquels il l'a achetée, et le propriétaire amène les témoins qui peuvent identifier sa propriété. Le juge doit examiner leurs dépositions... Le marchand sera alors convaincu d'être un voleur et sera exécuté. Le propriétaire des articles perdus retrouvera son bien et celui qui l'avait acheté recevra son argent pris sur les biens du marchand. »

Loi 115 : « Si quelqu'un qui a une créance pour du grain ou de l'argent sur quelqu'un et l'emprisonne ; si le prisonnier meurt en prison de mort naturelle, l'affaire doit s'arrêter là. »

Loi 116 : « Si le prisonnier meurt de coups et de mauvais traitements, le maître du prisonnier doit mettre en accusation le marchand devant le juge. S'il s'agissait d'un homme libre, le fils du marchand doit être exécuté ; si c'était un esclave, il doit payer un tiers de mina d'or et il doit perdre tout ce que le maître du prisonnier lui a donné. »

Loi 117 : « Si quelqu'un ne réussit pas à rembourser sa dette et se vend lui, sa femme, son fils ou sa fille pour de l'argent ou les donne pour du travail forcé, ils doivent travailler pour trois ans dans la maison de celui qui les a achetés ou du créancier et être libérés dans la quatrième année. »

Loi 151 : « Si une femme qui vit dans la maison d'un homme a passé un accord avec son mari qu'aucun créancier ne peut l'arrêter, et a écrit un document à ce sujet ; si cet homme avait une dette avant d'épouser cette femme, le créancier ne peut pas saisir la femme en gage. Mais si une femme avait contracté une dette avant de se marier, son créancier ne peut pas arrêter son mari. »

Loi 221 : « Si un médecin soigne un membre cassé ou une partie molle malade d'un homme, le patient doit payer au médecin cinq shekels en monnaie. »

Loi 222 : « Si l'homme était un affranchi, il ne doit payer que trois shekels. »

Loi 223 : « Si c'est un esclave, son propriétaire doit payer deux shekels au médecin. »

Loi 226 : « Si un barbier, à l'insu de son maître, retire le signe de l'esclave sur la peau d'un esclave qui n'est pas à vendre, alors les mains du barbier doivent être coupées. »

- 814

CARTHAGE, AU CENTRE DE L'ÉCONOMIE-MONDE MÉDITERRANÉENNE

Du x^e au vii^e siècles avant notre ère, les cités phéniciennes ont unifié le commerce méditerranéen en créant de multiples comptoirs et colonies, dont Carthage était le fleuron. Les Phéniciens sont ainsi à l'origine de l'économie-monde méditerranéenne dont hériteront les Grecs puis les Romains.

Il faut construire Carthage ! C'est en 814 avant Jésus-Christ que Tyr fonde sa colonie d'Afrique du Nord. Celle-ci aura pris une telle importance des siècles plus tard qu'elle menacera l'Empire romain avant de tomber devant Scipion en - 147. Mais restons au début du millénaire avec les Carthaginois, ou plutôt les Phéniciens. Carthage n'est alors qu'un établissement parmi une guirlande d'autres que les Phéniciens installent, de Chypre jusqu'aux Colonnes d'Hercule (entrée est du détroit de Gibraltar), voire au-delà, sur les côtes atlantiques sud-ibérique (Cadix) et marocaine (vers Essaouira), pour commercer à travers la Méditerranée.

Les Phéniciens ? Un peuple établi sur la côte du Liban actuel, que l'on connaît surtout par ce que les autres peuples, en particulier les Grecs, en ont appris et en ont dit. Ils en ont appris beaucoup : de l'écriture aux méthodes commerciales, en passant par la navigation. Ils les ont aussi beaucoup décriés, les présentant comme « des marins rapaces qui, dans leurs noirs vaisseaux, ont mille camelotes », écrit Homère dans *L'Odyssée*. L'archéologie a cependant fourni sa moisson. Elle permet de tracer sous nos yeux le tableau étonnant d'une économie-monde méditerranéenne vieille de trois mille ans. Une économie-monde animée par des villes phéniciennes jouissant d'une relative autonomie politique, en position d'interfaces entre des empires continentaux et un espace maritime où elles déploient leur diaspora, maîtrisant techniques et information économique. Par bien des traits, elles préfigurent les cités marchandes italiennes de la fin du Moyen Âge, à l'origine du capitalisme européen.

Expansion géographique et commerciale

Si l'existence de la ville de Byblos (Liban) est attestée dès le III^e millénaire, fournissant aux pharaons d'Égypte du bois de cèdre contre des céréales et du papyrus, le grand essor phénicien date du premier millénaire avant notre ère. Il s'établit dans un vide politique relatif, alors que les « Peuples de la mer¹ » ont abattu l'Empire hittite au nord, anéanti la puissance mycénienne en Méditerranée orientale et provoqué le repli égyptien.

Sur la côte libanaise prospère alors un chapelet de villes marchandes, du nord au sud : Arwad, Sumur, Byblos,

1. Nom donné par les Égyptiens à des tribus indo-européennes qui se répandirent, vers - 1200, en Asie Mineure, en Syrie, en Crète, dans les îles de la mer Égée et en Phénicie-Palestine.

Carthage, au centre de l'économie-monde méditerranéenne

Beyrouth, Sidon, Sarepta et Tyr. Soumises à la domination successive de l'Empire assyrien du XI^e au VIII^e siècle avant J.-C., puis de l'Empire babylonien de Nabuchodonosor et de l'Empire égyptien et, à partir du VI^e siècle avant J.-C., de l'Empire perse, ces cités-États forment de petits royaumes distincts. Payant tribut aux empires, parfois occupées ou partiellement détruites, mais toujours renaissantes. Commerçants et artisans expérimentés, les Phéniciens sont présents dans tout le Moyen-Orient, jusqu'à Babylone et en Arabie, tissant des réseaux de routes commerciales et installant des diasporas. Tyr, voisine d'Israël, nous est connue par le *Livre des rois*, qui raconte comment, au X^e siècle avant notre ère, le roi Hiron envoie à Salomon du bois de cèdre, des artisans bronziers et des maçons pour construire le temple de Jérusalem. Le prophète Ézéchiël en dénoncera la richesse.

Mais l'emplacement des villes phéniciennes dans l'espace proche-oriental est déterminé par les activités de navigateurs-commerçants des Phéniciens. Ils importent des produits de tout le Bassin méditerranéen, et d'abord des métaux. Chypre, l'île du cuivre, voit s'établir un comptoir phénicien dès le X^e siècle avant notre ère à Citium, l'actuelle Larnaka. D'autres comptoirs, de Malte aux Baléares, sont autant d'étapes vers la Sardaigne et ses mines d'argent et de cuivre, et, surtout, vers le sud de la péninsule ibérique riche de ces mêmes métaux, mais aussi de plomb. On retrouve des Phéniciens chez les Étrusques, attirés encore par leurs ressources métalliques (argent, mais aussi fer) ainsi qu'agricoles (vin, huile, céréales).

De l'île de Paros, ils rapportent du marbre, et de tout l'espace grec une multitude de produits agricoles (blé, vin, huile, lentilles, raisins secs). Les restes des amphores rangées dans les cales de leurs navires coulés révèlent aussi l'importation de nombreuses épices et produits de luxe (safran,

cumin, poivre, encens, myrrhe). Leurs artisans travaillent aussi l'ivoire et l'ébène importés d'Afrique.

Maîtres en communication

Car beaucoup de ces produits ne sont pas revendus bruts, mais transformés par les artisans phéniciens en objets de luxe pour les cours impériales. Ou en objets de pacotille (textiles, récipients, meubles, verroterie) fabriqués en grand nombre et proposés dans tous les comptoirs de la Méditerranée. Ces habiles artisans, très prisés, ont aussi leurs spécialités, comme les teinturiers de Tyr, qui extraient la couleur pourpre d'un coquillage, le murex.

Si les Phéniciens se livrent d'abord au troc et n'utilisent, semble-t-il, de monnaie qu'à partir de – 450 à Sidon, ils innovent dans d'autres domaines. Ils utilisent une écriture alphabétique de vingt-deux signes, facilitant la communication, les échanges et la comptabilité. On peut même suivre leur influence à la trace à travers cette écriture qui donnera naissance à l'alphabet araméen, puis à l'hébraïque et à l'arabe. Les Grecs s'inspirent de l'écriture phénicienne dès le IX^e siècle avant notre ère en y ajoutant des voyelles.

Les Phéniciens sont aussi des maîtres navigateurs, experts en construction de ports bien protégés. Ils abritent de longues galères rapides pour les combats et de gros navires à coque ronde pour le transport de marchandises. Leur savoir et leur savoir-faire technique et commercial constituent un bien commun partagé par une diaspora qui détient des siècles durant les meilleures informations commerciales de tout le Bassin méditerranéen. Ce qui explique leur survie au sein de la Grèce hellénistique et de l'Empire romain, comme l'atteste la puissance de Carthage qui, dès le VI^e siècle avant J.-C., domine

le réseau des comptoirs phéniciens en Méditerranée occidentale et fera de l'ombre à Rome.

Rome en viendra à bout. Au Moyen-Orient, le choc des empires aura auparavant fini par avoir raison de l'indépendance des villes phéniciennes : alliées des Perses dans les guerres médiques, elles succombent lorsque Tyr tombe sous les coups d'Alexandre le Grand en – 332. Mais elles ont construit une économie-monde que les Grecs et les Romains investissent. Commerçants byzantins, arabes puis italiens en sont les lointains héritiers.